



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 26 novembre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections municipales des 23 et 30 mars 2014 Des informations utiles sur le site internet

Dans le cadre de la préparation des élections des 23 et 30 mars 2014 pour le renouvellement des conseils municipaux et communautaires, un certain nombre de documents ont été publiés sur le site de l'Etat en Ardèche <http://www.ardeche.pref.gouv.fr> dans la rubrique « **Elections** ».

Il s'agit de documents généraux, de documents à l'attention des maires, et des mémentos à l'usage des candidats : pour les communes de moins de 1000 habitants d'une part, et les communes de 1000 habitants et plus d'autre part.

Ce site sera régulièrement mis à jour et vous y trouverez toutes les informations utiles au fur et à mesure de la parution des circulaires ministérielles.

Vous pouvez aussi poser vos questions, par mail, à l'adresse suivante : pref-elections@ardeche.gouv.fr.



CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr